

ment les résultats obtenus n'ont pas été aussi complets que je l'eusse désiré. Pour prévenir les larcins d'une piété indiscrete, on a enveloppé cette relique d'une riche étoffe, reconverte elle-même de moire d'argent, avec bord en galon doré. Sur le drap d'argent sont brodés, des deux côtés, en lettres d'or, ces mots : SAINTE CEINTURE DE LA SAINTE VIERGE. Deux ouvertures, munies de cristaux richement enchâssés, laissent suffisamment apercevoir la Ceinture elle-même. Ses deux extrémités ont été enrichies de fermails d'or, dans le genre d'une aiguillette plate, par le roi Louis XI. Ces fermails, d'un travail achevé, portent, d'un côté, les armes de France et celles du Puy-Notre-Dame; de l'autre, la représentation des mystères de l'Annonciation et de la Nativité de Notre Seigneur. Evidemment ces deux sujets religieux, en faisant allusion à la maternité divine de Marie, rappelaient les titres glorieux de cette Ceinture à la vénération des peuples.

Tout ce que l'on peut voir à travers le cristal porte à croire que la Ceinture est en laine. Mais les objets, et plus spécialement les étoffes, revêtent, dans de pareils cas, de telles nuances, qu'il faut se tenir en garde contre des appréciations personnelles. Plusieurs fois, j'ai eu l'occasion d'en faire l'expérience.

La Ceinture, au témoignage de M. le curé, est un tissu de lin et de soie, recouvert d'un filet à mailles serrées. Madame la Supérieure des Récollectines, à Doué-la-Fontaine, par autorisation de Monseigneur l'évêque d'Angers, le 2 août 1868, avait reçu, dans son convent, la sainte relique, pour la recouvrir d'une nouvelle étoffe. Je pouvais puiser, à cette source, des renseignements précis et sûrs. Dans l'après-